



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax. 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 Juin 2008

Le 30 juin 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 juin 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37  
Présents : 37  
Nombre de Votes : 37

M. Philippe MICHELON est nommé secrétaire de séance.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

**Commune de Briançon :** M. Alain BAYROU – M. Romain GRYSKA (représentant Mme Claire BARNEOUD) – M. Jean SODE – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe PELLORCE – M. Philippe SEZANNE (représentant Mme Monique OLLAGNIER) – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – M. Jean-François BELLET (représentant Mme Nicole NUSBAUMER).

**Commune de Cervières :** M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

**Commune de La Grave :** M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Christophe HUGOT.

**Commune de La Salle les Alpes :** M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE).

**Commune de Monétier les Bains :** M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

**Commune de Montgenèvre :** M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

**Commune de Névache :** M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC – Mme Corinne MEYER.

**Commune de Puy St André :** M. Pierre LEROY – M. Alain PROUVE (représentant Mme Léa ROUX).

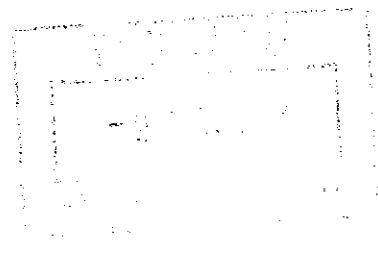
**Commune de Saint Chaffrey :** M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

**Commune de Val des Prés :** M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

**Commune de Villar d'Arène :** M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

**Commune de Villard Saint Pancrace :** Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. François BOULANGER (représentant M. Christian BREMOND).

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.



## **DELIBERATION N° 2008-007 DU 30 JUIN 2008**

Rapporteur : *Monsieur le Président*

**OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES**  
**Election des Membres de la C.C.S.P.L.**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Vu** les dispositions de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** qu'ainsi, la composition de la commission consultative des services publics locaux de la Communauté de Communes du Briançonnais, est arrêtée comme suit :

- du Président du Conseil Communautaire, président de la commission ou de son représentant
- de cinq membres de l'assemblée délibérante désignés par le Conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.
- d'un collègue d'associations
- de personnes qualifiées

**Vu** les propositions formulées par le Bureau en date du 10 juin 2008,

Il est procédé, selon le mode scrutin de la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres de la commission consultative des services publics locaux.

L'élection a lieu sans panachage ni vote préférentiel.

**Vu** le résultat du scrutin, favorable à l'unanimité des votants,

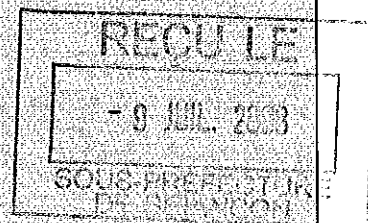
### **DÉLIBÈRE**

■ Elit, en qualité de membres de la C.C.S.P.L.

- Mme Laurence FINE,
- M. Xavier CRET,
- M. Thierry DUCURTIL,
- M. Guy HERMITTE,
- M. Henry RAOUX

■ Décide que la commission consultative des services publics locaux sera une commission permanente, désignée pour la durée du mandat.

■ Rappelle que le collège des Élus ainsi constitué, sera accompagné dans ses travaux au sein de la C.C.S.P.L. par :



**Au titre du collège des Associations :**

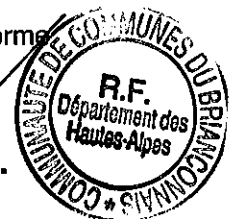
- M. le Président des Enseignes de Briançon
- M. le Président des Enseignes de Haute-Romanche
- M. le Président de l'Association Gulsane Ouverte
- M. le Président de l'Association A.D.S.C.B.
- Mme le Présidente de l'association C.L.C.V.
- M. le Président de l'Association Eau Secours Briançonnais

**Au titre du collège des personnes qualifiées, susceptibles de participer aux travaux de la C.C.S.P.**

- M. le représentant de la SEERC- Lyonnaise des Eaux
- M. le représentant du Groupement SUD EST – ALPES ASSAINISSEMENT - VEOLIA
- M. le Président du C.A. de la Régie Intercommunale des Pompes Funèbres
- M. le Directeur du Théâtre Le Cadran
- M. le Président de la SAEM GBP
- Mme le Directeur Général des Services de la C.C.B.

Pour extrait conforme  
Le Président,

**Alain BAYROU.**



**07 JUL. 2008**

Date dépôt S.P. :

Date affichage : **11 JUL. 2008**

